

**ARRETE n° 2021-050
RELATIF AUX LISTES DE CANDIDATS**

**ELECTIONS
A distance par voie électronique
CONSEIL DE L'UFR ESTHUA, TOURISME ET CULTURE**

Collège des usagers

Du mercredi 24 mars 2021 au jeudi 25 mars 2021

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les statuts de l'UFR ESTHUA, Tourisme et Culture, tels que modifiés par le Conseil d'Administration le 31 janvier 2019 ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrête n° 2021-39 du 22 février 2021 relatif à l'organisation d'élections à distance par voie électronique pour le collège des usagers du Conseil de l'UFR ESTHUA, Tourisme et Culture ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif du 9 mars 2021.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

Sont candidats aux élections au **Conseil de l'UFR ESTHUA, Tourisme et culture** pour le collège des usagers :

Liste « BOUGE TA FAC AVEC LA FÉ2A »

- LEMASLE Lucie
- BAES Julien
- MAHÉ Faustine
- CERVERA Matteo
- BOUCARD Jade
- GEORGET Simon

Soutiens : Fé2A, Fage

Fait à Angers, en format électronique

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO

Signé et mis en ligne le 9 mars 2021